Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 038-213802523-20260422-182026-BF

COMMUNE DE MONTCHABOUD
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à 20h ;
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 17/04/2026
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11
Présents : 10 Votants : 10
Pour : 10 Contre : Abstention :

Secrétaire de séance : P. Mazoyer
Présents : G. Soto, A. Telmon, C. Verollet, S.Eyroulet, P. Mazoyer, G. Ferrah, R. Marcel, F. Demaret, B. Lopez, P. Vigneron,
Excusés : J.F. Armand

N° 18-2026

Objet : Vote du Budget supplémentaire 2026

Vu le Budget Primitif 2026 adopté par le Conseil Municipal du 10 décembre 2025

Vu le Compte Financier Unique 2025 adopté par le Conseil Municipal du 11 février 2026

Considérant la nécessité d'intégrer l'affectation des résultats 2025

M. le Maire explique qu'en vertu du principe d'unité budgétaire, le budget principal et les budgets annexes doivent être votés au cours d'une seule et même séance.

Le Compte Administratif n'ayant pas encore été adopté au moment du vote du Budget Primitif, celui-ci a été voté sans reprise des résultats, il convient donc maintenant d'adopter un budget supplémentaire avec affectation des résultats.

Il propose au Conseil Municipal le Budget supplémentaire pour l'année 2026 comme suit :

En Section De Fonctionnement :
Le budget est équilibré :
- Dépenses de fonctionnement → 26886.82 €
- Recettes de fonctionnement → 26886.82 €

En Section D'investissement :
Le budget est équilibré :
- Dépenses d'investissement → 43355.75 €
- Recettes d'investissement → 43355.75 €

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte et décide :

- **d'Approuver** le Budget Supplémentaire pour l'année 2026.

Le Maire,

MAIRIE de MONTCHABOUD 38220